

Direction interrégionale de la mer
SUD-ATLANTIQUE

Bordeaux, le 3 mars 2017.

Mission de coordination des politiques publiques
de la mer et du littoral

Mesdames et Messieurs

les membres de la commission « économie de la
mer » du conseil maritime de façade Sud-Atlantique

Nos réf. :
Affaire suivie par : Fabienne DARNIS
Tél. : 05 56 00 83 16
Courriel : mcppl.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Depuis 2015, les instances du Conseil maritime de façade (commissions « lien-terre-mer » et « économie de la mer » et commission permanente) ont été associés à l'élaboration du diagnostic de l'existant sur la façade Sud atlantique.

Vous avez ainsi contribué à l'enrichissement des différents éléments constitutifs de ce document notamment à l'occasion des réunions de mai 2016.

Ce document vient d'être finalisé et validé par la commission administrative de façade du 27 janvier dernier et constitue maintenant le socle validé de la réflexion à mener pour la détermination des enjeux de façade tant économiques qu'environnementaux et des orientations stratégiques qui en découleront.

Il est consultable sur le site de la DIRM SA à l'adresse suivante :

http://www-dirm-sud-atlantique.application.i2/le-diagnostic-de-l-existant-du-document-a794.html?var_mode=calcul

Afin de préparer la réflexion sur l'identification des enjeux socio-économiques de notre façade, un séminaire de travail, regroupant les services de l'État et les établissements publics concernés, s'est tenu à la DIRM SA le 10 février dernier.

Ce travail a été conduit en s'appuyant sur :

- les objectifs du projet de stratégie nationale pour le mer et le littoral,
- le diagnostic de l'existant du document stratégique de façade,
- les contributions des acteurs issues des assises de la mer et du littoral tenues en 2013
- une étude sur la croissance bleue réalisée par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine.

Nous vous proposons d'examiner le résultat de ces travaux afin d'y apporter votre expertise et enrichir les propositions au cours de la

réunion de la commission spécialisée « économie de la mer »

**le mercredi 15 mars,
de 14h00 à 17h00,
au siège de la Direction Interrégionale de la mer Sud-Atlantique**

**1-3 rue Fondaudège- CS 21227
33074 Bordeaux Cedex
Tel direct : 05 56 00 83 16**

Vous trouverez en pièces jointes les documents de séance relatifs à cette réunion.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence à l'adresse suivante :

mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président de la commission spécialisée lien terre-mer,

Le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique,

p/o
Laurent COURGEON

Chef de la mission de coordination
des politiques publiques
maritimes et littorales